

**Province de Québec  
MRC Lac-Saint-Jean-Est  
Municipalité d'Hébertville-Station**

**S É A N C E   O R D I N A I R E   D U   0 2   F É V R I E R   2 0 1 5**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité d'Hébertville-Station, tenue dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville, située au 5 rue Notre-Dame, le lundi 02 février 2015, à 19 h 30.

Présents :    M.   Réal Coté,                    Maire  
                  Mme Gyna Simard,            conseillère # 1  
                  M.   François Maltais,        conseiller # 3  
                  M.   Hamid Benouanass,    conseiller # 4  
                  M.   Pascal Vermette,        conseiller # 5  
                  M.   Michel Claveau,        conseiller # 6

Formant quorum.

Était absent avec motivation monsieur le conseiller Robin Côté.

Également présent :

M. Dave Corneau, directeur général.

**1.   MOT DE BIENVENUE DU MAIRE**

**2.   ADMINISTRATION :**

- 2.A) *Lecture et acceptation de l'ordre du jour;*
- 2.B) *Exemption de la lecture des procès-verbaux, séance ordinaire du 12 janvier 2015 et séance extraordinaire du 16 janvier 2015;*
- 2.C) *Adoption des procès-verbaux, séance ordinaire du 12 janvier 2015 et séance extraordinaire du 16 janvier 2015.*

**3.   DROIT DE PAROLE**

**4.   RÉOLUTIONS :**

- 4.A) *PNR III – Projet mur d'escalade;*
- 4.B) *Climat-municipalité – Plan d'action;*
- 4.C) *Réseau biblio – Cotisation annuelle;*
- 4.D) *Vente pour taxes;*
- 4.E) *Régie parc industriel – Budget 2015;*
- 4.F) *CRÉPAS – Journée internationale de la persévérance.*

**5.   DON ET SUBVENTION :**

- 5.A) *Propositions du comité;*
- 5.B) *Soli-Can- Demande de don.*

**6.   URBANISME :**

*Aucun dossier.*

**7.   AFFAIRES NOUVELLES :**

- 7.A) *Cercle de Fermières – Route du tricot graffiti.*

**8.   LISTE DES COMPTES**

**9.   CORRESPONDANCE :**

- 9.A) *Hydro-Québec – Installation de compteur de nouvelle génération;*
- 9.B) *École du Bon Conseil – Remerciements;*
- 9.C) *Prix du CAMF.*

## **10. PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

### **1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE**

À 19 h 32 Monsieur le Maire Réal Côté préside l'assemblée, et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

### **2. ADMINISTRATION**

#### **2.A) LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR R.7178.02.15**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Claveau appuyé par monsieur le conseiller Pascal Vermette et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** l'ordre du jour soit accepté.

#### **2.B) EXEMPTION DE LA LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX, SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2015 ET SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 JANVIER 2015 R.7179.02.15**

Il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par madame la conseillère Gyna Simard et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** l'exemption de lecture des procès-verbaux soit accordée.

#### **2.C) ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX, SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2015 ET SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 JANVIER 2015 R.7180.02.15**

Il est proposé par madame la conseillère Gyna Simard appuyé par monsieur le conseiller François Maltais et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** les procès-verbaux de la séance ordinaire du 12 janvier 2015 et de séance extraordinaire du 16 janvier 2015, soient adoptés.

### **3. DROIT DE PAROLE**

Un droit de parole est accordé aux citoyens présents à 19 h 34.

### **4. RÉOLUTIONS**

#### **4.A) PNR III – PROJET MUR D'ESCALADE R.7181.02.15**

**CONSIDÉRANT QUE** le projet respecte les orientations, objectifs et buts de la Politique nationale de la ruralité;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet cadre dans le plan d'action de la municipalité et dans ses orientations de développement;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet a été sélectionné suite à un processus d'appel de projet;

**CONSIDÉRANT QUE** les retombés du projet apporteront un effet de levier au développement économique et social de la communauté tout en permettant son développement durable;

**EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par monsieur le conseiller Hamid Benouanass appuyé par madame la conseillère Gyna Simard et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** la municipalité appuie le projet d'installation d'un mur d'escalade à l'école du Bon Conseil et le recommande auprès de la MRC aux fins d'analyse.

4.B) **CLIMAT-MUNICIPALITÉ – PLAN D'ACTION**  
**R.7182.02.15**

**CONSIDÉRANT** l'élaboration du plan d'action pour réduire les gaz à effet de serre (GES) qui a été réalisé conformément aux exigences du programme Climat-municipalités;

**CONSIDÉRANT QUE** les actions sont projetées à moyen et long terme (2015-2018);

**CONSIDÉRANT QUE** le programme ne fixe pas de cible minimale et qu'il laisse le soin au conseil municipal d'adopter la cible jugée adéquate;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité d'Hébertville-Station a adhéré au programme Climat municipalité du MDDELCC;

**CONSIDÉRANT QUE** dans le cadre de ce programme la municipalité d'Hébertville-Station doit volontairement adopter une cible de réduction de GES;

**EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par madame la conseillère Gyna Simard et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** la municipalité d'Hébertville-Station adopte une cible volontaire de réduction de gaz à effet de serre (GES) de 11 % de ses émissions corporatives d'ici la fin de 2018 par rapport à l'année de référence 2012 ainsi que le plan d'action.

4.C) **RÉSEAU BIBLIO – COTISATION ANNUELLE**  
**R.7183.02.15**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité opère une bibliothèque;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité veut maintenir une entente avec le Réseau Biblio;

**EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par monsieur le conseiller Michel Claveau appuyé par monsieur le conseiller Hamid Benouanass et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** la cotisation au Réseau Biblio soit renouvelée pour 2015, au montant de 5 067,30 \$, taxes incluses.

4.D) **VENTE POUR TAXES**  
**R.7184.02.15**

Il est proposé par madame la conseillère Gyna Simard appuyé par monsieur le conseiller Pascal Vermette et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** des avis de vente pour taxes soient expédiés aux propriétaires ayant des taxes de 2013 impayées afin de les aviser qu'à défaut de paiement avant le 20 mars 2015, à 15 h 30, leur propriété sera vendue pour non-paiement de taxes.

4.E) **RÉGIE PARC INDUSTRIEL – BUDGET 2015**  
**R.7185.02.15**

Il est proposé par monsieur le conseiller Hamid Benouanass appuyé par monsieur le conseiller François Maltais et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** les prévisions budgétaires 2015 de la régie intermunicipale du parc industriel du secteur sud soient acceptées.

4.F) **CRÉPAS – JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PERSÉVÉRANCE**  
**R.7186.02.15**

**CONSIDÉRANT QUE** les décideurs et élus du Saguenay-Lac-St-Jean ont placé depuis 20 ans la prévention de l'abandon scolaire au cœur des priorités régionales de développement, puisque cette problématique est étroitement liée à d'autres enjeux, dont l'image régionale, le bilan migratoire, la relève et la qualification de la main-d'œuvre, la santé publique et la lutte à la pauvreté;

**CONSIDÉRANT QUE** le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie du Saguenay-Lac-St-Jean, lesquels sont évalués à plusieurs dizaines de millions de dollars annuellement, ces impacts étant par ailleurs estimés à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** le travail du CRÉPAS et des acteurs mobilisés pour la réussite des jeunes permet à la région d'économiser quelque 24,7 millions de dollars annuellement en coûts sociaux;

**CONSIDÉRANT QUE** les jeunes du Saguenay-Lac-St-Jean sont depuis quelques années les plus persévérants au Québec et que, malgré cette position enviable de la région, ce sont encore 11,8 % de ses jeunes qui ont décroché avant d'avoir obtenu un diplôme d'études secondaires en 2010-2011 (14,5 % pour les garçons et 9,2 % pour les filles);

**CONSIDÉRANT QUE** la prévention du décrochage scolaire n'est pas une problématique concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement;

**CONSIDÉRANT QUE** par le travail et la concertation de dizaines d'institutions mobilisées autour de l'action du CRÉPAS, le Saguenay-Lac-St-Jean a développé depuis 1996 une expertise considérable en matière de prévention de l'abandon scolaire, et que cette force d'innovation est largement reconnue à l'échelle provinciale, nationale et internationale;

**CONSIDÉRANT** le projet de faire du Saguenay-Lac-St-Jean la toute première région éducative au Québec, c'est-à-dire d'établir un réseau de partenaires engagés au quotidien pour la réussite des jeunes, travaillant au

développement, à l'expérimentation et au transfert d'initiatives innovantes en matière de persévérance scolaire;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet de région éducative reçoit l'appui de l'ensemble des acteurs régionaux déjà mobilisés et qu'il est actuellement en démarchage auprès des instances gouvernementales et d'organisations du secteur privé ;

**CONSIDÉRANT QUE** la poursuite de l'intervention du CRÉPAS est intimement associée à la concrétisation du projet de région éducative;

**CONSIDÉRANT QUE** le CRÉPAS organise, du 16 au 20 février 2015, la 8<sup>e</sup> édition des journées de la persévérance scolaire, que celles-ci se veulent un temps fort dans l'année témoignant de la mobilisation régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire et qu'elles seront ponctuées de centaines d'activités dans les différentes communautés du Saguenay-Lac-St-Jean;

**CONSIDÉRANT QUE** les journées de la persévérance scolaire se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les régions du Québec et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet événement;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Claveau appuyé par monsieur le conseiller Pascal Vermette et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** les 16, 17, 18, 19 et 20 février 2015 soient déclarés comme étant les journées de la persévérance scolaire dans notre municipalité;

**QUE** la municipalité d'Hébertville-Station appuie le Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS) et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage – dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement régional, de la santé, de la recherche, des médias et des affaires – afin de faire du Saguenay-Lac-St-Jean la toute première région éducative au Québec et ainsi, permettre au CRÉPAS de poursuivre son action structurante pour le développement de nos communautés;

**QU'**une copie de cette résolution soit expédiée au Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

## **5. DONS ET SUBVENTIONS**

### **5.A) ÉCOLE CURÉ-HÉBERT VOYAGE À WHISTLER - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE R.7187.02.15**

Il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par monsieur le conseiller François Maltais et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QU'**un montant de 175 \$ soit accordé aux élèves de l'école Curé-Hébert afin de les aider à financer leur voyage à Whistler.

### **5.B) SOLI-CAN – DEMANDE DE DON R.7188.02.15**

Il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par monsieur le conseiller François Maltais et résolu à l'unanimité des membres présents;

QU'un montant de 800 \$ soit accordé à Soli-Can, en guise de don.

**6. URBANISME**

Aucun dossier.

**7. AFFAIRE NOUVELLE**

**7.A) CERCLE DE FERMÈRES – ROUTE DU TRICOT GRAFFITI  
R.7189.02.15**

Il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par madame la conseillère Gyna Simard et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** la municipalité autorise le Cercle de fermières à exposer des tricots, à l'extérieur, sur l'arche du centenaire, afin de leur permettre de participer à la Route du tricot graffiti au niveau provincial.

**8. LISTE DES COMPTES**

**R.7190.02.15**

<b>Nom</b>	<b>Montant</b>
ACCÈS SOUDURE	27.94 \$
ANICET TREMBLAY ET SERGE HARVEY INC.	5 081.90 \$
ASSOCIATION DES DIRECTEURS	735.75 \$
BELL CANADA	82.38 \$
BELL MOBILITÉ	112.25 \$
BIOLAB-DIVISION ÉCO-SANTÉ	78.07 \$
CAISSE POP DES CINQ-CANTONS	40.00 \$
CANADIEN NATIONAL	2 989.35 \$
CENTRE AGRICOLE SAGUENAY-	8.15 \$
CHAMBRE COMMERCE INDUSTRIE	340.93 \$
COGÉCO CÂBLE	46.09 \$
CONSTRUCTION TECHNIPRO (1998) INC.	20 967.96 \$
CORPORATION TRANSPORT ADAPTÉ	1 958.00 \$
ÉBÉNISTERIE LAC-ST-JEAN	156.37 \$
EN FORME-O-LAC	75.93 \$
FRANCOIS MALTAIS	371.34 \$
HEBDRAULIQUE INC.	96.12 \$
HYDRO QUÉBEC	3 636.21 \$
IMPRESSION THIBEAULT & ASSOCIÉS	1 402.70 \$
JACQUES DEMERS	1 195.00 \$
LES VARIÉTÉS LCR INC.	309.00 \$
MÉGABURO	266.22 \$
MÉTABETCHOUAN-LAC-A-LA-CROIX	6 599.07 \$
MINISTRE DES FINANCES	1 872.00 \$
MRC LAC-ST-JEAN-EST	30 074.37 \$
NUTRINOR PRODUITS PÉTROLIERS	1 230.99 \$
PETITE CAISSE	342.20 \$
PRODUITS BCM LTÉE	1 473.77 \$
PRODUITS DE SUNCOR ENERGIE S.E.N.C.	2 080.01 \$
RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	1 724.63 \$
RÉGIE INTER. INCENDIE S. SUD	24 282.00 \$
ROBITAILLE ÉQUIPEMENT INC	517.62 \$
SANIVAC	541.07 \$

SÉCUOR	515.08 \$
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU LAC-ST-JEAN	50.00 \$
SPI SÉCURITÉ INC.	69.79 \$
VALMO ÉLECTRIQUE	166.71 \$
VILLE D'ALMA	1 132.20 \$
VISA DESJARDINS	1 236.29 \$
SALAIRES NETS	18 053.89 \$
<b>TOTAL</b>	<b>131 939.35 \$</b>

Il est proposé par monsieur le conseiller Hamid Benouanass appuyé par monsieur le conseiller Michel Claveau et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** la liste des comptes à payer soit approuvée.

## 9. CORRESPONDANCE

### 9.A) HYDRO-QUÉBEC – INSTALLATION DE COMPTEUR DE NOUVELLE GÉNÉRATION

L'information est diffusée.

### 9.B) ÉCOLE DU BON CONSEIL – REMERCIEMENTS

L'information est diffusée.

### 9.C) PRIX DU CAME

L'information est diffusée.

## 10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est accordée aux citoyens dans la salle à 19 h 50.

## 11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE R.7191.02.15

Monsieur le conseiller Michel Claveau propose de lever la présente séance à 20 h 10.

\_\_\_\_\_  
Monsieur Réal Côté,  
Maire

\_\_\_\_\_  
Monsieur Dave Corneau,  
Directeur général